

Certificat d'enregistrement CopyrightFrance

Numéro d'enregistrement du droit d'auteur : **BZJ71R5**

CopyrightFrance.com , Site Internet enregistré sous le numéro 2104 par le Procureur de la République
près le Tribunal de Grande Instance d'Evreux (FRANCE) certifie avoir délivré le certificat d'original suite à l'enregistrement

Nom du inscrit : Philippe Mbappé Bessémè

Titre ou URL du document enregistré : Recalcsa

Description : Réseau des Centres d'Apprentissage des Langues et de la Culture Sawa - Logo : Les antennes sont liées entre elles et la flèche pointe sur Recalcsa (motif et caractères en vert et blanc sur un fond bleu)

Date / heure de l'inscription : 30-05-2025 à 20:09

Le document soumis a été horodaté par une
autorité de certification qualifiée RGS et certifié ETSI TS 102 023.

Paris (date) 30-05-2025 - Le responsable de la publication GEE :



Rappel : (Code de la propriété intellectuelle, extraits) :

✓ **Article L.335-2.** Toute publication d'écrits, de compositions musicales, de dessins, de peintures ou de toute autre production, imprimée ou gravée en tout ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété d'auteur, constitue une contrefaçon et toute contrefaçon constitue un délit. En France, la contrefaçon d'une œuvre publiée en France ou à l'étranger est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Sera punie des mêmes peines la vente, l'exportation et l'importation d'œuvres contrefaites.

✓ **Article L.335-3.** Est également considérée comme un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre spirituelle en violant les droits d'auteur, tels qu'ils sont fixés et réglementés par la loi. Est également considérée comme délit de contrefaçon la violation des droits du titulaire du logiciel.

Avertissement : en aucun cas, le site web ou l'autorité de certification ne garantissent ni ne légitiment l'utilisation des documents enregistrés. L'authenticité de cet enregistrement ne porte que sur la date et l'heure de l'enregistrement, ainsi que sur l'existence même des documents enregistrés. Cet enregistrement ne saurait se substituer à un enregistrement légal tel que prévu par la loi, notamment en matière de brevets, de marques, de RCS, d'ISBN, de règlements de jeux-concours, etc. Ce certificat d'enregistrement ne saurait se substituer à une déclaration officielle sur l'honneur.
Attention ! Toute utilisation sans l'autorisation de l'auteur sera considérée comme une infraction et fera l'objet de poursuites. Toute modification ou copie de ce document fera l'objet de poursuites.



d7b38821c31cec4cdb6d3389b046bfe5f464d7119645e45ecbbcf9b6f7f48c5d